

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
SAUMUR
30 fr.
15
Poste:
35 fr.
18
10
On s'abonne:
à SAUMUR,
au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
dans tous les libraires.

SAUMUR, 13 AOUT 1886

SILENCE AUX RURAUX!

Les récentes élections de nos assemblées départementales ne pouvaient, par leur caractère même, déterminer un mouvement politique pareil à celui qui entraînait le pays en octobre dernier.
Néanmoins ces élections, en dépit des dénégations intéressées, des statistiques administratives, constituent un nouveau problème de la décadence républicaine.
La République perd du terrain. Il y avait, en effet, 421 conseillers conservateurs sortants; les conseils généraux comptent actuellement 474 conservateurs; donc 53 sièges perdus par les républicains.
Les élections aux conseils d'arrondissement sont encore plus significatives; du milieu de l'intérieur on est consterné des résultats qu'un contrôle sévère nous permet de connaître exactement.
Ces inquiètes surtout nos gouvernants, ce nombre considérable d'électeurs que nous accroît chaque jour et qui menace au premier mouvement politique d'écraser la République dans un élan de patriotisme aveugle.
Les soldats de cette armée se recrutent surtout dans les populations rurales: elles ont souffert depuis trop longtemps et dans leurs intérêts et dans leurs sentiments.
Ce contraste! Le parti radical, indépendant, autonomiste, suit, également, dans nos grandes cités, une progression croissante.
La faiblesse des pouvoirs publics contribue puissamment à ce résultat inquiétant. On voit qu'à un moment plus ou moins rapproché la lutte se livrera entre l'armée conservatrice et l'armée intransigeante, entre les conservateurs ruraux et les autonomistes citadins.
M. Jules Simon constate les progrès énormes des factions dont 93 et la Terreur ont fait l'idéal.

Le sénateur philosophe, désillusionné sur le libéralisme du régime républicain, s'alarme des tendances des aspirations, des prétentions, des empiètements des révolutionnaires menaçants qui appellent le drapeau rouge « notre drapeau » et la Révolution du 48 mars « notre Révolution » dans une assemblée délibérante, à la face des représentants du gouvernement muet.
« Encore quelques années, quelques mois peut-être, conclut le républicain de vieille date, de cette audace d'un côté, de cette résignation de l'autre, et avec autant de raison que M. Thiers, lorsqu'il disait à l'Assemblée de 1854: « L'Empire est fait! » nous pourrions dire: « La Commune de Paris est debout. Silence aux ruraux! »
Nous verrons bien si, à ce cri de « silence aux ruraux! », les conservateurs qui seront la majorité et le droit, déposeront leurs armes pour se courber sous la domination illégale des nouveaux terroristes.

EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Avant les élections du 4^{er} août, le Conseil général de la Gironde comptait seulement quinze conservateurs; ce nombre s'élève maintenant à dix-huit.
Voici la composition de l'assemblée départementale:
Dix-huit conservateurs;
Dix-neuf opportunistes;
Onze radicaux.
Aux conseils d'arrondissements, les conservateurs ont également enlevé trois sièges à leur adversaires.
**
Les élections du 4^{er} au 8 août ont donné un siège de plus au parti conservateur dans le Loiret, un dans le Cher, un dans le Loiret-Cher, trois dans la Nièvre.
Elles n'ont rien changé dans les départements de l'Yonne et d'Eure-et-Loir.
En définitive, il y a, pour le parti conser-

vateur, une amélioration sensible, un progrès véritable dans le centre de la France.

**
Monsieur le Comte de Paris, LL. AA. RR. le duc d'Orléans, le duc de Chartres et le prince Henri d'Orléans ont rejoint lundi à Edimbourg Madame la Comtesse de Paris, S. A. R. la duchesse de Chartres et les princes et les princesses, qui s'y trouvaient depuis quelques jours.
Monsieur le Comte de Paris et sa famille partiront incessamment pour les Highlands.
S. A. R. le prince de Joinville est rentré, mardi matin, à Paris.
M. le duc de Montpensier est arrivé, le même jour, à Calais.

LES PRINCES ET LE CONSEIL D'ÉTAT.

Le Temps a publié une note démentant que le ministre de la guerre eut l'intention d'opposer au pouvoir formé par les Princes devant le Conseil d'Etat une exception d'incompétence. La note déclare que M. Boulanger n'a adressé et n'adressera « aucun mémoire au conseil d'Etat, » qui restera dès lors seul juge de ce que le ministre considère comme l'application pure et simple d'une loi votée par les Chambres.
Contrairement à cette assertion, le Gaulois affirme que M. Boulanger a répondu, conformément à la procédure usuelle, au mémoire déposé à l'appui des pourvois. Allons nous donc voir le ministre pris de nouveau en flagrant délit de mensonge?
On remarquera que M. Boulanger ne vise plus maintenant que la récente loi de proscription, tandis que devant la Chambre il a invoqué de prétendues irrégularités dans la concession des grades.
Il a changé son fusil d'épaule, mais le fusil n'en vaut guère mieux. En effet, la loi de proscription interdit seulement l'entrée des Princes dans l'armée, on y chercherait en vain une clause, une phrase, un seul mot invitant le gouvernement à dépouiller les Princes de leurs grades.

Un certain nombre d'officiers appartenant à divers corps de l'armée des Etats-Unis, réunis à New-York à l'occasion du 25^e anniversaire de la première bataille de Bull-Run, ont voté à l'unanimité, en l'honneur des princes français expulsés, la résolution suivante:

« En considération des services rendus dans la guerre de sécession par ces compatriotes distingués du marquis de Lafayette, et en témoignage d'admiration et de chaleureuse sympathie pour eux, à l'occasion de leur expulsion de leur patrie.
» Nous demandons instantanément au National Encampment de la grande armée de la République, qui se réunit à San Francisco le 5 août 1886, de prendre l'initiative de la création de titres de membres honoraires à conférer aux princes de Joinville, Louis-Philippe, comte de Paris, et Robert d'Orléans, duc de Chartres. »

LA SÉCURITÉ A PARIS

Extrait de la Lanterne:
« Le préfet de police demande un million de plus cette année pour son budget. En 1872, sous le gouvernement de la monarchique Assemblée nationale, le budget de la police était de 46 millions; il est aujourd'hui de 25 millions. »

C'est un journal radical qui le constate. D'autre part, le chiffre des crimes a plus que triplé depuis 1872, de l'aveu du Cri du Peuple lui-même.
La moralité de ce rapprochement se dégage toute seule.

LA RUINE DE NOS HOUILLÈRES

Nous disions, il y a une quinzaine de jours, que les expériences tentées par les chemins de fer de l'Etat aux frais du Trésor public auraient des conséquences déplorable pour les houillères du centre de la France.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par MARIE LACHÈSE

ambitieux que le vieux maître, les exilés, s'appelaient à leur aide ni le monde imaginaire, ni le monde réel. Les jours, en déclinant, leur la plupart de leurs moyens d'action, lui surtout pendant ces heures du soir où, au point de se rassembler, qu'ils sentaient à point ils étaient isolés.
Suber sortait moins depuis que le froid venait plus vite. Sa femme ne le quittait guère. Elle avait grand besoin d'échapper à lui-même! Elle devait presque toujours prendre seule la responsabilité de ses études persévérantes lui rendant encore plus nécessaire.
Le respect dont elle était entourée et la liberté qu'elle avait eue jusqu'à la campagne l'y autorisaient pleinement. C'était plus qu'à dix lieues à la ronde, les champs de labour ne permettaient à aucune d'être complètement déserte.
Elle choisissait souvent pour but de ses promenades une ferme située au loir. Un jour, la voyant s'approcher, le fermier l'avait invitée à se reposer un moment. L'aménagement de cette métairie bre-

tonne avait surpris la jeune Parisienne, et les fermiers, très fiers de la recevoir, l'avaient priée de revenir de temps en temps s'asseoir encore sous leur toit.

Marguerite avait accepté d'autant plus volontiers que le chemin qui conduisait à cette ferme était l'un de ses préférés. Il était si joli, si accidenté! Il s'ouvrait sur la grand'route et, serpentant comme l'aurait fait un cours d'eau, il se cachait d'abord sous des bouquets d'arbres. Un peu plus loin, il se dégageait, surplombait à droite des champs de blé noir, à gauche des landes fleuries de bruyères roses. Le regard pouvait suivre les plans du terrain, distinguer ici des bois, là des prés dessinés comme les pierres d'une mosaïque, ailleurs des hameaux. Puis, tout s'estompait dans une demi-teinte vaporeuse et, enfin, l'horizon fermait l'étendue par une ligne bleuâtre que des collines dentelaient.

Tout le long des talus qui bordaient ce chemin, des plantes sauvages parfumaient l'air d'après et saines senteurs. Par moments on entendait des bruissements d'ailes dans les arbres, dans les haies. Des fauvettes, des rouges-gorges s'envolaient à l'approche du passant, quittant à regret, dans leur effroi, les bords d'une fontaine, dont l'eau claire reflétait de vertes mousses et laissait entrevoir, malgré la profondeur, un lit tout blanc de graviers.

Des pierres gigantesques formaient à cette fontaine un abri sombre et mystérieux. Qui avait creusé là cette source? assemblé ces masses granitiques? La main des druides avait-elle touché ces blocs formidables? Le sang d'une victime s'était-il mêlé à cette eau froide et limpide? L'aspect de ce monument primitif invitait à le supposer. Il semblait que les ombres des prêtres d'Ézuz et des vierges celtiques allaient surgir à l'entour.

Marguerite aimait ce lieu sauvage, presque étrange. Des laboureurs chantaient dans les champs. On entendait claquer les fouets de ceux qui conduisaient les charrues. Parfois, un paysan passait, faisant résonner les cailloux sous ses sabots. C'était en vain. Rien ne pouvait enlever à cette sorte de retraite son caractère sévère et saisissant.

Un jour, vers la fin de novembre, la jeune fille suivait ce chemin. Il faisait beau temps, les rayons d'un soleil d'automne éclairaient doucement le paysage.

Marguerite marchait lentement, regardant les changements qui s'étaient produits dans la nature.

Peu à peu, son attention se concentra sur les plantes qui croissaient sur les talus. Elle voulait cueillir, pour en orner sa maison, celles qui se desséchaient sans se flétrir. Elle était arrivée près de la fontaine et se demandait si elle ne pourrait

pas enlever aussi quelques-unes des belles mousses qui tapissaient les blocs de granit, lorsque son oreille fut frappée par un bruit fort inusité dans ce chemin. Un cheval s'avançait au grand trot.

Quel promeneur fantasiste pouvait s'aventurer dans cette voie sinueuse, au sol inégal, aux abondantes ramures? Quelque fermier, sans doute, coupant au plus court pour rejoindre aux champs ses serviteurs.

Mlle Suber quitta le milieu du chemin et se rangea près de la fontaine.

Le cavalier parut à ce moment au tournant des chênes qui enserraient le monument.

Il était grand, fort peu rustique, vêtu sans façon d'un habillement roux. Un chapeau de feutre, jeté négligemment sur sa tête, cachait en partie son visage.

Le cheval était l'un de ces superbes animaux dont le désert vit naître la race et que les fils d'Ismaël nomment encore leurs plus chers amis. Ses nerfs frémissaient sous sa robe d'un gris clair, ses jambes avaient la finesse et la solidité d'une barre d'acier, sa longue queue touchait presque la terre.

Marguerite devint pâle comme un spectre et chercha un appui sur le bord d'un des blocs de pierre. Elle le reconnaissait, ce beau, ce cher Saïd qu'elle avait tant de fois conduit, caressé...

Rapides comme une vision, cheval et cavalier

Nous trouvons dans un journal spécial l'entrefilet ci-après :

« La concession houillère de Champa-gnac qui, après mise en liquidation de la Société, avait été mise en vente sur le prix de 500,000 fr., n'a pas trouvé d'acquéreur. Une deuxième enchère sur la mise à prix de 250,000 fr. n'a pas donné de résultat. On va procéder à une troisième tentative d'adjudication, sur mise à prix de 425,000 fr. »

Ainsi donc, grâce aux tarifs adoptés par les chemins de fer de l'Etat, les houilles anglaises peuvent pénétrer dans des conditions de transport tout à fait exceptionnelles jusqu'à Tours, Angoulême, Saumur, Angers. Grâce à M. Baihaut, ministre des travaux publics, et à cette organisation, ruineuse pour le Trésor, des chemins de fer de l'Etat, plusieurs millions d'ouvriers charbonniers vont se trouver sans pain. Les obligataires, les actionnaires des houillères du centre de la France vont voir leur ruine s'achever, et le Trésor aura dépensé onze cents millions pour atteindre ce résultat si préjudiciable à la richesse publique.

Plusieurs journaux annoncent la retraite prochaine de M. Baihaut; il est grand temps que le ministère des travaux publics ait à sa tête un homme compétent et expérimenté plus soucieux des véritables intérêts du pays.

**

LE LATIN ET LES INSTITUTEURS

Au moment où il est question de supprimer l'enseignement du latin dans les lycées et collèges de l'Université, la *Revue pédagogique* cite l'opinion d'un inspecteur primaire de Paris, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, M. Cuissart, qui voudrait que le latin fût enseigné même aux instituteurs primaires :

« Moins que jamais, à l'école primaire comme ailleurs, nous devons nous payer de mots... Nous devons aller à la source des choses, étudier les mots, les faits, la langue, les événements, l'histoire, dans leur conception, dans leur origine, dans leurs développements et dans leurs conséquences. Je ne sais pas ce que l'avenir réserve à notre enseignement primaire; mais il serait à désirer qu'un jour on donnât une teinte de latin à nos instituteurs. Si nos maîtres d'école, si nos aspirants instituteurs étaient seulement mis à même de traduire, ne serait-ce que du César, par exemple le *De bello gallico*, ils recevraient d'abord une solide préparation à l'étude de notre histoire nationale, puis ils connaîtraient un peu mieux notre langue.

« L'étude des éléments du latin leur serait infiniment plus profitable que celle qui consiste à leur faire faire continuellement des dictées et d'interminables analyses grammaticales et logiques. Il m'est souvent arrivé de demander, à l'examen, quel est le sens des mots *determine*, qu'on emploie si souvent, *adjectif*, *subjonctif*, *article*, *passif*, *incidents*, *neutre*, etc., et de n'obtenir des réponses qui n'en étaient pas. Ces termes, à leurs yeux, ne représentent que des mots qu'on leur a appris à répéter, absolument comme on le fait à un perroquet. »

allaient passer près d'elle. Ils approchèrent... et, soudain, comme si une barrière se dressait devant lui, le cheval fit un bond en arrière, se leva tout droit, jeta un hennissement... Le cavalier lui serra les flancs, leva la main, la cravache s'abattit, silfante. Le cheval bondit de nouveau, se cabra davantage, hennit encore avec fureur. L'éperon le laboura, la cravache devint comme une verge...

Marguerite n'y tint plus. Triomphant de son saisissement, entraînée par sa douleur et sa pitié, elle étendit les mains, elle jeta un cri :

— Grâce ! grâce ! ne le torturez pas !...

A sa voix, le cheval devint terrible. Mais la lutte avait cessé.

Le cavalier sauta à terre, presque aux pieds de Marguerite où l'animal venait de le porter. Il saisit l'Arabe par la bride, tandis que la jeune fille posait sa main tremblante sur le naseau fumeux.

— Saïd ! disait-elle, ô Saïd !...

De ses grands yeux de velours, l'Arabe, tout hebetant, semblait lui répondre.

Des larmes roulaient sur les joues de Marguerite. Oh ! si elle l'avait osé, comme elle aurait pris dans ses bras la tête du pauvre animal fidèle, comme elle l'aurait couvert de baisers ! Pourquoi était-il là, cet inconnu ?...

Elle le regarda enfin. Elle vit un jeune homme de vingt-cinq ans peut-être, d'une mâle beauté, d'une distinction suprême. Respectueusement

Le Journal-Affiche

Le *Journal-Affiche* publie, dans son dernier numéro, les trois lettres de M. Boulanger dont celle du 8 mai 1880 en reproduction photographique et autographique et les jugements qu'elles ont provoqués dans la presse républicaine.

Le *Journal-Affiche* publiera, demain samedi, les résultats des récentes élections aux conseils généraux, si impudemment dénaturés par les républicains. Afin de ne laisser subsister aucun doute sur l'authenticité de ses chiffres, il donnera la liste complète des élus conservateurs.

Le *Journal-Affiche* enverra à toute personne qui en fera la demande des exemplaires revêtus du timbre légal, et prêts à être placardés.

Prix de l'exemplaire, 25 centimes; 40 exemplaires, 2 fr. 25. Adresser les demandes à l'administration du *Journal-Affiche*, imprimerie Dubuisson, 5, rue Coq-Héron, Paris.

LES GARÇONS LIMONADIERS

Les garçons de café, limonadiers, etc., ayant des griefs sérieux contre les bureaux de placement qui les exploitent d'une façon trop judaïque, se livrent dans la rue à des manifestations qui frisent l'émeute.

La police a dû intervenir plusieurs fois depuis huit jours. Souvent insuffisante, le préfet de police a eu recours à la troupe, et il s'en est suivi des arrestations.

Hier soir, un nombre considérable de garçons (4,000 environ) avaient répondu à l'appel de leur chambre syndicale qui les avait convoqués à la salle Rambuteau.

La moitié seulement a pu trouver place dans la salle; quant aux autres ils ont attendu patiemment, aux abords, le résultat de la réunion.

Sur l'estrade, on remarque MM. Tony-Révillon, député, président, et Longuet, conseiller municipal.

En ouvrant la séance, à neuf heures un quart, le président donne lecture d'une dépêche émanant de la chambre syndicale des garçons de Lyon, qui envoient leurs félicitations à leurs camarades de Paris.

Divers orateurs se succèdent à la tribune et font le procès des bureaux de placement. Chaque discours est salué par les braves enthousiastes de l'assistance.

Finalement M. Tony-Révillon fait voter un ordre du jour réclamant la suppression des bureaux de placement et l'adhésion à la Chambre syndicale des limonadiers qui se chargera elle-même du placement de ses membres.

Une délégation de la chambre syndicale aura une entrevue avec le préfet de police au sujet des griefs contre les agences de placement.

La séance est levée à onze heures.

A la sortie, une partie de l'assistance, à laquelle se joignent nombre de personnes qui n'avaient pu pénétrer dans la salle, se forment en colonne et entonnent la *Marseil-*

découvert, il la regardait avec stupéfaction...

— Veuillez me pardonner ma cruauté bien inconsciente, mademoiselle, dit-il. Je croyais à une rébellion...

— Et, d'habitude, il est si doux ! répondit-elle. Pour qu'il résistât, il lui fallait me reconnaître sans pouvoir s'approcher de moi...

De nouveau, elle caressa la blanche tête qui se penchait joyeusement vers elle, qui se frottait doucement contre sa main.

— Cher Saïd ! dit-elle encore.

— Saïd ! répéta le jeune homme.

Et, d'une voix presque basse, il dit :

— Voulez-vous me permettre de lui rendre désormais le nom que vous lui aviez donné ?

Elle inclina la tête...

Et puis ses doigts quittèrent l'Arabe, elle dit :

— Je vous suis bien reconnaissante, monsieur.

Je suis confuse d'avoir pris tant de liberté.

Et, sans attendre de réponse, elle salua le jeune homme et s'éloigna rapidement.

Saïd hennit. Il voulait la suivre. Grand Dieu ! si le cavalier allait encore obéir ! Marguerite marcha plus vite. Mais non, serrant le mors de telle sorte que le cheval était enfin dompté, le jeune homme restait immobile, debout. Il ne suivait Marguerite que du regard.

(A suivre.)

laisse. Cette bande, forte de six cents personnes environ, parcourt la rue de Rambuteau, les Halles, et s'engage dans la rue Montmartre.

Mais à ce moment, onze heures un quart, une escouade de soixante gardiens de la paix charge vigoureusement les manifestants. C'est un sauve-qui-peut général. Gare aux retardataires, ils sont littéralement balayés par la charge des agents. Il est juste de dire qu'ils n'opposent absolument aucune résistance. Ils en sont quittes pour se relever quelque peu meurtris, et pour rentrer chez eux d'une façon moins bruyante.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 août.

Les cours de nos rentes sont à peu près immobiles : 3 0/0, 82.82; 4 1/2 0/0, 109.50.

L'action du Crédit Foncier est demandée à 1.360. On constate une élévation nouvelle sur les cours des obligations communales et foncières à lots. Cette plus-value justifie nos prévisions, elle continuera à se développer.

On traite l'action de la Société Générale à 456. Les achats sont d'une qualité excellente, ils consolident les cours et font prévoir une reprise.

L'action de la Société des Dépôts et Comptes courants est aux environs de 600. Elle coûte net 225 francs et rapporte 7 0/0. Ce placement est recherché.

On croit que les combinaisons relatives à la société des Téléphones ont été abandonnées sur les observations du président du conseil. C'est une tentative fâcheuse à beaucoup d'égards et sur laquelle nous aurons à revenir.

Meilleure tenue des actions de Panama à 395. Un grand nombre de souscripteurs aux obligations nouvelles libèrent intégralement leurs titres.

Demandes suivies en polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

Immobilité des actions de nos chemins de fer. Tenue animée des obligations.

Nouvelles militaires.

Les épreuves écrites pour les candidats non bacheliers au volontariat d'un an auront lieu le mardi 17 août, au chef-lieu de chaque département.

Il est à espérer que la Direction de l'infanterie aura cette année fait choix d'épreuves sérieuses de compositions en français et en arithmétique. Celles des années précédentes ayant été d'une faiblesse extrême, une foule de jeunes gens, dépourvus de l'instruction primaire complète, ont pu être admis au volontariat. Retardant l'instruction de leurs camarades bacheliers, ils forment dans les pelotons une catégorie souvent inférieure à celles des élèves caporaux.

4,300 jeunes gens, dont 2,200 bacheliers seulement, ont été admis au volontariat d'un an le 10 novembre 1885.

Les chefs de corps demandent que cette année le chiffre des engagés conditionnels soit considérablement réduit et qu'on cesse surtout de grouper ces jeunes gens en gros pelotons distincts.

La présence des volontaires d'un an dans un régiment n'est pas seulement une gêne, elle est une cause de démoralisation pour les cadres subalternes. En cessant de former les conditionnels en pelotons spéciaux, en n'en mettant que 42 par régiment d'infanterie, 8 par régiment d'artillerie et 4 par régiment de cavalerie, ils seraient bien forcés de vivre de la vie des autres soldats.

Un régiment d'infanterie doté de 70 conditionnels et un régiment de cavalerie qui en possède 40, voient dépenser plus de mille francs par semaine, au grand détriment de la discipline et de la santé de la troupe.

Pour la dernière évolution que l'institution de la loi de 1872 va sans doute subir, il serait désirable qu'elle fût appliquée judicieusement, avec le droit commun pour règle.

Qu'on appelle les engagés conditionnels le même jour que la deuxième portion du contingent et qu'on les libère de même; qu'on en mette un seul par compagnie, escadron ou batterie de guerre, on les affecte exclusivement au peloton des élèves caporaux et brigadiers.

C'est le seul moyen de leur donner une éducation militaire solide, susceptible de les préparer à leur rôle d'officier de réserve. A cette heure, c'est à peine si la moitié des engagés conditionnels peut avoir cette perspective, grâce au système d'instruction en serre chaude qu'on leur applique maladroitement et qui est un véritable trompe-l'œil pour tout officier sérieux. (*Progrès militaire.*)

Sans apporter aucune modification aux tenues de route et de campagne qui, pour

tous les officiers montés, comportent la culotte et la botte, le ministre de la guerre a décidé que ces mêmes officiers seraient autorisés, en route, en manœuvres et en campagne, à porter en dehors du service, avec la culotte et dans les conditions où est actuellement tolérée le port du pantalon d'ordonnance, la jambière en drap, simulants

Le ministre de la guerre a décidé que les officiers de toutes armes seront autorisés à faire usage de gants en peau façon castor de nuance chamois foncé, ainsi que des gants dits en peau de chien, de nuance rouge brun, dans les circonstances suivantes :

1° Troupes à pied. — Pour le service intérieur, les exercices et l'équitation;

2° Troupes à cheval. — Pour l'instruction, les détails du service journalier et les promenades à cheval en dehors du service.

La présente décision entraîne l'abrogation de la note ministérielle du 25 mai 1881.

La mission militaire française aux manœuvres de l'armée autrichienne comprendra le général de cavalerie de Beaumont, lieutenant-colonel d'état-major Chevalon et le commandant de Bange.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la fête de l'Assomption, les billets aller et retour délivrés depuis le 13 août, de Paris à Angers et réciproquement, seront valables, pour le retour, jusqu'au 23 août inclus.

TRAIN DE PLAISIR. — Un train de plaisir de Paris à Nantes et aux gares intermédiaires suivantes : Angers, la Possonnière et Ancenis, prendra des voyageurs à Paris-Montparnasse, dans la nuit du mercredi 18 août au jeudi 19 à midi, et les ramènera de Nantes, le samedi 28 août à 8 h. 5 soir, au prix de : 26 fr. en 2^e classe, et 48 fr. en 3^e, aller et retour.

Tous les ans, pendant les vacances, la ville de Paris organise des voyages pour les élèves des écoles communales dont le travail et les progrès ont été mentionnés en première ligne.

Voici l'itinéraire adopté pour les garçons du 12^e arrondissement :

Orléans, Blois, Amboise, Tours, Angers, Nantes, Saint-Nazaire et le Croisic.

OUVERTURE DE LA CHASSE

C'est bien le dimanche 29 août qu'aura lieu l'ouverture de la chasse dans le département de Maine-et-Loire.

ALLIANCE VÉLOCIPÉDIQUE DE FRANCE

Ville de Longué

Dimanche prochain 13 août, des courses de vélocipèdes, organisées par le Vélocipède Club de Saumur, auront lieu à Longué, place du Champ-de-Foire.

Voici le programme de ces courses qui s'annoncent comme devant être intéressantes :

A 2 h. 1/2. — Première course du Club, ouverte à tous les membres du V. C. S. — Distance 3,600 mètres (10 tours).

1^{er} prix, 20 fr. — 2^e prix, 15 fr. — 3^e prix, 10 fr. — 4^e prix, 5 fr.

A 3 heures. — Course régionale de Tricycles, réservée aux membres des sociétés d'Angers, Tours, La Roche-sur-Yon et Saumur. — Distance 720 mètres (2 tours).

1^{er} prix, 15 fr. — 2^e prix, 10 fr. — 3^e prix, 5 fr.

A 3 h. 1/2. — Course de Monocycles pour tous coureurs. — Distance 360 mètres (4 tours).

1^{er} prix, 40 fr. — 2^e prix, 8 fr.

A 4 heures. — Course régionale de Bicycles, réservée aux membres des sociétés d'Angers, Tours, La Roche-sur-Yon et Saumur. — Distance 5,400 mètres (16 tours).

1^{er} prix, 30 fr. — 2^e prix, 20 fr. — 3^e prix, 15 fr. — 4^e prix, 10 fr.

... d'entrée sur le Champ de Foire : 25 centimes...
... les courses, la musique de l'Ecole com-
... les meilleurs morceaux de son
... chaque course, une sonnerie de cloche
... qu'elle va commencer; une seconde
... aura lieu quand le coureur de tête com-
... le dernier tour de piste.
... est obligatoire à tous les
... sera faite pendant les courses au pro-
... à 8 heures 1/2, grand Bal.

UNE FALSIFICATION

... dans la Petite France, lundi, l'en-
... suivant :

... à noter. — Le Petit Courrier,
... bonapartiste, dans son dernier nu-
... cite un article d'un journal républi-
... contenant ces lignes : « Chaque année la
... enlève des vieillards qui, par éducation,
... étaient partisans de la monarchie. » Le journal bonapartiste
... : « Cette appréciation est rigoureusement
... »
... Nous sommes, sur ce point, tout à fait
... du Petit Courrier. »

... Petit Courrier répond en publiant le
... textuel défigurés par la Petite France :

... journal républicain, s'adressant à
... religieuses politiques, leur dit très
... :

... combinaisons, si ingénieuses soient-
... ne supprimeront pas le fait précis :
... ne gagne pas de terrain.
... chaque année la mort enlève des vieil-
... qui, par éducation, habitude, enté-
... étaient partisans de la mo-
... et cependant l'armée monarchi-
... reste aussi nombreuse. Elle fait donc
... recrues ! »

... Cette appréciation est rigoureusement
... :

... journal de M. Wilson est, encore une
... en flagrant délit de mensonge et de
... de texte. La polémique républi-
... ne se fait pas autrement.

... Temps, journal grave cependant, et
... la prétention d'être sincère, dresse
... statistique des sièges perdus ou gagnés
... républicains dans les élections des
... août. Ce qu'il dit du département de
...-et-Loire suffit à ôter toute valeur à
... :

... Maine-et-Loire, dit-il, compte 9 con-
... généraux républicains et 25 conser-
... . Les républicains ont perdu 4
... :

... inexact : les républicains ont perdu
... celui de Beaufort et celui de
... . Ils ne sont pas 9, mais 7 seule-
... dans le conseil général, contre 25 con-
... et 2 neutres.

... inexactitudes, que nous pouvons
... nous font rejeter toute la statis-
... du Temps. C'est un travail frêlé.

Grand Concours de Pêche à la Ligne

A THOUARS

... réunion proposée par le Comité d'ini-
... du Concours de pêche à la ligne, a
... dimanche dernier, 8 août, salle du
... , à Thouars.

... grand nombre de personnes s'y étaient
... rendez-vous.

... Concours a été décidé à l'unanimité,
... a été procédé à la nomination d'une
... définitive, composée comme il

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

... d'honneur : M. V^o LECLERC, maire de la
... de Thouars ;
... du Concours : M. H. GELLUSSEAU, négo-
... à Thouars ;
... : M. GRIFFON, ancien cafetier ;
...-Trésorier : M. PRÉVOST, ancien huis-

MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION :

... Président de la Société Philharmoni-
... — BOUSSINOT, chapelier. — DREUX, café-
... — TÉRITON, pâtisier. — PICARD, impré-
... — PICARD, négociant. — GAUDIN, pein-
... — BÉNÉTEAU, comptable.

... immédiatement, la Commission a fixé le
... du Concours au **Dimanche 22**
... courant, du lever du soleil à dix
... du matin, et élaboré un Règlement
... imprimé et publié.

... La souscription est ouverte, dès aujourd'hui,

d'hui, chez M. Prévost, ancien huissier,
secrétaire-trésorier, chez lequel on peut se
procurer des cartes, ainsi que dans les bu-
reaux de tabac et chez les marchands d'en-
gins de pêche de la ville.

Le Comité fait appel à tous ses conci-
toyens pour assurer la réussite de ce Con-
cours.

Le Secrétaire,
L. PRÉVOST.

Le Président,
H. GELLUSSEAU.

BOURGUEIL. — Le dimanche 22 août,
grand Festival musical à Bourgueil.

Exécution du morceau d'ensemble le *Jean-
Bart*, par 500 exécutants.

Défilé, concert, distribution de médailles,
feu d'artifice, retraite aux flambeaux, etc.

LE CENTENAIRE DE CHEVREUL

Des représentants de plusieurs grands
journaux de Paris se sont réunis pour avi-
ser à célébrer dignement l'anniversaire de la
naissance de M. Chevreul, qui aura cent
ans accomplis le 31 de ce mois. A l'unani-
mité, il a été décidé qu'on ferait appel à
tous les journaux sans distinction de parti,
et qu'ils seraient tous invités à concourir à
la formation du comité d'organisation du
centenaire, qui sera élu mardi.

Il serait question d'organiser une céré-
monie le matin, au Muséum, avec un défilé
des délégations de Paris, de la province et
de l'étranger. Dans une salle spéciale, on
ouvrirait une exposition, qui serait le ré-
sumé des travaux et des inventions du doyen
des étudiants, de ces inventions qu'il a tou-
jours généreusement abandonnées au com-
merce et à l'industrie. Enfin, la fête serait
terminée par un grand banquet qui aurait
lieu à midi, afin de ne pas trop fatiguer l'il-
lustre vieillard.

Un rédacteur de l'*Evénement* est allé cau-
ser avec M. Chevreul. Nous relevons un
passage de la conversation du centenaire an-
gevin :

« De tout ce que j'ai vu, a dit M. Che-
vreul, pendant ma longue existence, j'ai
compris que le monde vivait sur des mal-
entendus. J'ai vu, dès l'âge de 7 ans, la
guillotine couper de jeunes têtes; à Angers,
sur l'ancienne place du Ralliement, un
homme, remarquant que je me détournais
pour éviter la vue du sang, m'a saisi par le
collet de ma *carmagnole*, me poussant au
premier rang pour que je pusse voir tomber
la tête d'un jeune homme de 48 ans et d'une
jeune fille de 46 ans; et tout cela, disait-il,
pour m'habituer à l'odeur du sang. Je suis
aujourd'hui le seul témoin oculaire de cette
époque; je possède des souvenirs et des do-
cuments avec lesquels j'écrirai une histoire
qui sera publiée après ma mort et qui jet-
tera une lumière nouvelle sur ces temps
troublés, racontés aujourd'hui d'une ma-
nière absolument fautive. »

M. le curé de Pioussais (Deux-Sèvres),
poursuivi pour exercice illégal de la méde-
cine, n'a pas été condamné à la prison. Les
radicaux du cru s'en sont veagés en priant
l'ineffable Goblet de lui couper les vivres, et
naturellement ces bons apôtres ont réussi.

Avis aux malades guéris par le digne
curé. Il ne leur sera pas difficile de réunir
dix fois la somme qui vient de lui être offi-
ciellement volée au nom du Concordat.

MORT TERRIBLE

On écrit de Pontvallain (Sarthe) :

« Le sieur Jamain, habitant les environs
du château de l'Ermitage, près Pontvallain,
avait été mordu il y a un mois par un petit
chien enragé. Malgré les conseils qui lui
furent donnés, Jamain ne voulut pas aller à
Paris et recourir aux bons soins de M. Pas-
teur.

« Vendredi dernier il tomba malade.
Mardi 10 août, il expirait dans la soirée au
milieu de souffrances terribles. Personne n'a
osé l'approcher. »

Orages du 11 août.

A Nogent-sur-Marne, toute la région qui
s'étend de la ligne de l'Est jusqu'au dessus
du viaduc a été littéralement mise à sac. On
marche le long des routes sur un véritable
lit de feuillage, entremêlé de branches, sou-
vent même de la grosseur du petit doigt,
coupées comme avec un couteau.

C'est le Perreux qui a le plus souffert. Il
y a des maisons à quatre étages où il ne
reste pas une seule vitre intacte. Il en est
ainsi, en particulier, des écoles de Nogent.
L'établissement de M. Victor, restaurateur,
au n° 74 de l'avenue du Perreux, a l'air d'a-
voir soutenu un siège.

Le bois des fenêtres lui-même a été déchi-
queté, les rideaux sont troués comme à l'em-
porte-pièce, on dirait que les murailles ont
été fusillées avec de la grenaille de plomb. La
violence de l'ouragan a été telle que des
morceaux des vitres des fenêtres sont allés
s'enfoncer dans le plancher et dans la cloi-
son de l'autre côté de la pièce.

Quant aux fleurs et aux fruits, il n'en est
plus question. Sur les vignes, même celles
qui sont abritées, on ne retrouverait plus, je
ne dirai pas une seule grappe de raisin,
mais une seule feuille.

Ce n'était pas des grêlons qui tombaient,
mais de véritables blocs de glace, aux arêtes
tranchantes. M. Victor en a pesé un, devant
témoin, dont le poids n'était pas moindre
de 70 grammes. Deux autres, pesés ensem-
ble, ont atteint 440 grammes, mais la
moyenne du poids de chacun de ces éclats de
mitraille céleste peut être évaluée, assure-t-
on, de 40 à 50 grammes. M. Douchet, ave-
nue de Rosny, en a pesé un de 440
grammes.

De quoi blesser grièvement, comme on
le voit, les gens assez imprudents pour
affronter le péril. Cependant, à l'exception
d'un enfant à qui un éclat de vitre a fait
une coupure au front, nous n'avons en-
tendu parler d'aucun accident de personne.
Mais, en revanche, c'est par douzaines que
poulets, canards et pigeons ont été tués dans
les basses-cours et sur les toits.

De mémoire d'homme on n'a pas con-
naissance à Nogent — et sans doute ailleurs
— d'un orage pareil.

On télégraphie de Nancy, 11 août :

« Un orage a causé hier soir, dans les
environs de Nancy, des dégâts considéra-
bles.

« Les vignes ont été hachées par la grêle;
les arbres fruitiers cassés ou déracinés par
le vent.

« A Nancy, un soldat a été tué et plu-
sieurs personnes dangereusement blessées;
des maisons se sont écroulées.

« A la Pépinière, des arbres énormes
ont été déracinés.

« Les toitures d'un grand nombre de
maisons ont été enlevées.

Les journaux belges et allemands signa-
lent aussi des orages, mêlés de grêle et
d'une pluie torrentielle, qui ont éclaté, le
même jour, sur Bruxelles et Berlin.

Les bourrasques ont été telles que les
communications télégraphiques ont été in-
terrompues entre les deux villes.

Nous recommandons tout particulière-
ment à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches*
préparées spécialement pour la conservation
des fruits et la fabrication des liqueurs, et
vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure,
4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-
Jean, Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

COLLE DE FARINE IMPUTRESCIBLE

Un grand inconvénient de la colle de fa-
rine consiste en ce que cette colle se putré-
fie immédiatement; surtout pendant l'été, il
devient alors impossible de s'en servir.

On a préconisé, pour éviter cet inconvé-
nient, l'adjonction de l'alun; mais ce procé-
dé, essayé à plusieurs reprises, n'a pas don-
né les bons résultats que l'on a obtenus avec
la recette suivante, due à M. Bourgeois.

La colle étant faite comme à l'ordinaire,
on laisse refroidir jusqu'à ce qu'elle soit en-
core un peu tiède, pour éviter son durcisse-
ment. Puis on y ajoute une certaine quan-
tité de térébenthine, environ un petit verre à
bière pour la capacité d'un saladier de colle,
puis on délaie.

Dans une expérience qui a été faite, le
vase a pu être exposé pendant quinze jours
à une chaleur de vingt-cinq degrés sans que
la colle ait changé d'aspect, et l'on a pu s'en
servir immédiatement.

Le seul inconvénient de ce procédé, c'est
l'odeur désagréable de la térébenthine, mais
ce désagrément est peu de chose en regard

de l'avantage qui en résulte; d'autant plus
que la colle putréfiée répand une odeur au-
trement infecte.

Le même procédé s'applique aux dissolu-
tions de gomme arabique pour les empê-
cher d'aigrir.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place
de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition
un grand nombre de journaux spéciaux qui
leur apprennent comment elles doivent
s'habiller, organiser un dîner, une partie
de campagne, une soirée, mais ne leur en-
seignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-
nés, d'élever leurs enfants, de leur conser-
ver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est de
combattre l'inexpérience des mères et les
préjugés trop nombreux sur la grossesse,
l'accouchement, les maladies et les indis-
positions des enfants; c'est aussi d'ensei-
gner l'art difficile de former le cœur et l'es-
prit des enfants en leur ouvrant l'intelli-
gence à tout ce qui est beau, vrai et bon.
Fondé, il y a douze ans, par le docteur
Brochard, qui traitait avec une compétence
spéciale les questions vitales de l'éducation
du premier âge, le journal a été honoré de
toutes sortes de récompenses. Aux points
de vue de l'hygiène maternelle et de l'éduca-
tion du nouveau-né, c'est le complément
obligé de tous les journaux que reçoivent
les jeunes femmes.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 7 août :

TEXTE. — Courrier de Paris, par Pierre
Véron. — Nos gravures: Emeutes d'Am-
sterdam; M^r Richard; les Français aux
Nouvelles-Hébrides; M. Chatigny; M.
Maxime Lalanne; les Affamés; la canon-
nière Farcy; les travaux du port Saint-Ni-
colas. — *L'amour qui s'en va*, nouvelle, par
Claude Maroisel. — Revue anecdotique, par
Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles
Monselet. — Chronique musicale, par Au-
guste Boisard. — Bibliographie. — Le monde
financier. — Echecs. — Récréations de la
famille. — Rébus.

GRAVURES: Hollande; les émeutiers à
Amsterdam. — Nouvelles-Hébrides. — Dé-
barquement des Français dans le port de
Havanah. — M^r Richard, archevêque de
Paris. — M. Chatigny. — M. Maxime La-
lanne. — Vue générale des quais de Bor-
deaux. — *Les affamés*. — La canonnière
Farcy. — Les travaux du quai Saint-Nico-
las. — Les livres illustrés. — Au Tonkin et
dans les mers de Chine. — Echecs. —
Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.;
— Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.
On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Sau-
murois*.

Bains de mer de Préfailles

(Loire-Inférieure)

Le village de Préfailles est situé à l'entrée de la
baie de Bourgneuf; on y arrive par le chemin de
fer de Nantes à Pornic.

SOURCE FERRUGINEUSE BICARBONATÉE

Très remarquable.

M. BOURASSEAU, de Saumur, concessionnaire.

Vente des Eaux de Préfailles et Limonaie ferrugineuse.

S'adresser, pour renseignements et pour avoir
la notice, à M. BOURASSEAU, concessionnaire à
Préfailles (Loire-Inférieure).

Spécialité de MACHINES À VAPEUR
très économiques
de TOUTES FORCES et de TOUS SYSTÈMES
Pendant la
seule année 1885
LA MAISON
J. BOULET & C^o
a obtenu
Trois Diplômes
d'Honneur
pour ses
Machines à Vapeur
à PARIS & ANVERS
M^{son} HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET & C^o, Successeurs
31-33, Rue Boinod, PARIS
ENVOI FRANCO DES PROSPECTUS.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER

UNE MAISON

Avec Remise et Ecurie, A Saumur, Grand'Rue, 12. S'adresser, pour traiter, à M^e LECOR, avoué à Saumur. (489)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle, Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps. La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur. S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

A VENDRE
MAISON

Avec Jardin, Ecurie et Remise Située rue d'Orléans, 78. S'adresser à M^{me} MORDART, boulevard de Saumur, 44, Angers.

A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1^m 65, se monte et s'attelle. S'adresser au bureau du journal.

Vin rouge vieux

A VENDRE

S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Allonnes. (494)

A VENDRE

Un PHAÉTON de maître, en très-bon état, et un HARNAIS neuf avec bouclerie cuivre. S'adresser à M. BALME, 14, quai de Limoges, à Saumur. (349)

A VENDRE

UN CHIEN COUCHANT S'adresser à M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué, rue du Temple, 11.

A VENDRE

Fumier de Cheval S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Picbat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

UNE MAISON DE MERCIERIE demande une employée intelligente et une débutante. S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges, Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^d de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29^e ANNÉE Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article rela-

tant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

INSTITUTION LELARGE (Fondée en 1841)
Rue Gay-Lussac, 20; Impasse Royer-Collard, 9 et 12, - PARIS

PRÉPARATION SPÉCIALE AUX **BACCALAURÉATS** L'Institution Lelarge, située dans le magnifique quartier du Luxembourg, se recommande aux familles par les nombreux et rapides succès de ses élèves. - Cet établissement s'adresse : 1^o Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés. 2^o Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent arriérés. 3^o Aux jeunes gens qui ont échoué aux examens. Chaque division ne comporte qu'un nombre limité d'élèves et ses professeurs spéciaux, tous licenciés ou agrégés de l'Université. En 1884-86, l'Institution a fait recevoir 156 élèves. Cours de Révision d'OCTOBRE-NOVEMBRE PENDANT LES VACANCES pour les Examens. Les Prospectus et la Liste des Elèves reçus sont envoyés aux Familles sur simple demande.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable
DE **B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 AOUT 1886.

Valeurs au comptant			Clôture préc ^é			Dernier cours.			Valeurs au comptant			Clôture préc ^é			Dernier cours.			Valeurs au comptant			Clôture préc ^é			Dernier cours.		
3 %	82 85	82 80	3 %	85	81 90	Est	862 50	802 50	Obligations.			Gaz parisien	518	518 50												
3 % amortissable	85	81 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1172 50	1175	1865, 4 %	521 50	521 25	Est	367 50	368	Est	367 50	368												
3 % (nouveau)	82 17	82	Midi	1131 25	1131 25	1869, 3 %	406	406	Midi	386 50	386	Midi	386 50	386												
4 1/2 %	108	107 80	Nord	1510	1510	1871, 8 %	397	396 1/2	Nord	398 50	399	Nord	398 50	399												
4 1/2 % (nouveau)	109 50	109 45	Orléans	1322 50	1318 75	1875, 4 %	518	518 50	Orléans	389	389	Orléans	389	388												
Obligations du Trésor	512	511	Ouest	870	870	1876, 4 %	517 50	518	Ouest	387	388	Ouest	387	388												
Banque de France	4120	4105	Compagnie parisienne du Gaz	1337 50	1405	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Paris-Lyon-Méditerranée	388 50	389	Paris-Lyon-Méditerranée	388 50	389												
Société Générale	456 25	456 25	Canal de Suez	1982 50	1982 50	Obligations communales 1879	479 50	479 75	Paris-Bourbonnais	387	388	Paris-Bourbonnais	387	388												
Comptoir d'escompte	995	1000	C. gén. Transatlantique	490	488 75	Obligat. foncières 1879 3 %	477	475	Canal de Suez	591 50	585	Canal de Suez	591 50	585												
Crédit Lyonnais	525	525	Russe 5 0/0 1879	100	99	Obligat. foncières 1883 3 %	377	378 50																		
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1365																								
Crédit mobilier	205	205																								

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS									
SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY - THOUARS						SAUMUR - BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	
Saumur(Orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	»	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	»
Saumur(État)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 21
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil(a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 43	10 29	St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 41
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03	9 54	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	»	7 47
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	8 56	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	»	2 38	5 17	10 09	La Ménitère	3 31	7 35	9 53	1 54	3 52	7 50
Montreuil(a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé	7 28	»	»	2 46	5 24	10 17	Angers	3 58	8 23	10 41	2 00	4 20	8 23
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47							
Thouars	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	9 37	Saumur(État)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57							
Loudun	»	8 09	»	3 16	3	»	9 52	Saumur(Orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55							

En par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.